DEPARTEMENT DE PARIS.

PROCLAMATION DES ADMINISTRATEURS DU DEPARTEMENT.

CITOYENS;

Vos Concitoyens, ceux que vous avez élevés aux premières places de l'adminiſtration, affligés des déſordres qui viennent de ſe paſſer dans la Capitale, vous dénoncent les auteurs de ces troubles comme les ennemis dont vous devez le plus vous défier. La Conſtitution ne peut être attaquée que de cette manière; et lorſqu'on allarme votre patriotiſme ſur des dangers imaginaires, le ſeul objet eſt de vous tromper & de perpétuer l'anarchie.

Voyez combien ces hommes ſont coupables ! ils compromettent en quelque ſorte le ſuccès de la Révolution : car c'eſt à la paix à affermir tout ce que vos Repréſentans ont fait dans un tems où les troubles étoient inévitables ; et tant que la paix ne ſera point établie, les ennemis de la Révolution auront de coupables eſpérances.

Ils ſe ſervent encore des troubles pour décrier la Conſtitution ; car une Conſtitution n'eſt bonne qu'autant qu'elle aſſure la tranquillité publique. Et qui voudroit habiter dans un pays où chacun vivroit comme s'il étoit ſans loix, où le peuple exerçant un droit qu'il a délégué n'obéiroit pas aux Officiers publics que lui-même auroit choiſis, où chacun voudroit uſer de la liberté à ſa manière, où l'on auroit à craindre des attroupemens continuels et tous les excès qui peuvent en être la ſuite ? Ne vous y trompez pas, beaucoup de mauvais citoyens ſe mêlent parmi ceux qui n'ont que de bonnes intentions ; & comme dans une grande ville il eſt impoſſible de connoître tout le monde, des attroupemens peuvent ſouvent n'être qu'un prétexte pour exécuter les plus grands crimes.

Les auteurs des troubles déshonorent également la liberté : car la liberté ne conſiſte point à ne reconnoître aucune autorité ; elle conſiſte à n'obéir qu'à la Loi conſtitutionnellement faite. La liberté ne donne pas le pouvoir de nuire aux autres ; elle ôte au contraire à tout le monde le pouvoir de nous nuire.

La liberté, bien loin de troubler la Société, en assure le repos. On reconnoît un peuple qui l'ayant conquise est digne de la conserver, à sa tranquillité intérieure, à la confiance qu'il a dans ses Chefs, à la sécurité avec laquelle chacun se livre à son industrie ; enfin à la prospérité générale, qui est toujours l'ouvrage des bonnes Loix. L'inquiétude du peuple produit un effet tout opposé. Ceux qui excitent cette inquiétude voudroient sans doute lui persuader qu'il est moins heureux aujourd'hui qu'il ne l'étoit sous l'ancien régime : voilà leur véritable secret. Citoyens, ne soyez donc pas trompés par cet artifice.

Remarquez aussi que les auteurs des troubles nuisent encore plus aux pauvres qu'aux riches ; car lorsque la tranquillité publique est interrompue, chacun craint pour l'avenir, resserre sa fortune, suspend ses travaux, diminue ses dépenses, et songe à quitter une ville où la sûreté de chaque individu n'est pas suffisamment protégée par la Loi.

Ceux qui veulent vous porter à des attroupemens vous disent sans cesse que la Constitution est en danger, & que les ennemis de la liberté attaquent les Loix nouvelles. Mais n'avez-vous pas vos Gardes Nationales, ces sentinelles vigilantes de la liberté publique? Conserverez-vous vos Loix, en les violant vous-mêmes ? Ne défendent-elles pas les attroupemens, n'ont-elles pas réglé la forme de s'assembler et déterminé la manière de

préſenter des pétitions ? Si vous violez ces Loix, comment aurez-vous le droit d'en exiger le reſpect ?

Mais faut-il d'autre motif aux habitans de Paris, pour les porter à la paix, que leur intérêt & leur propre gloire ? Cette ville a commencé la Révolution par ſon courage, il faut qu'elle l'achève par la ſoumiſſion aux Loix ; elle a donné l'exemple du patriotiſme, elle doit donner celui de la paix. Qu'elle fourniſſe à ſes Adminiſtrateurs les moyens de réparer ſes pertes & de la dédommager de tous ſes ſacrifices. La tranquillité publique eſt ſur-tout indiſpenſable pour aſſurer leur marche ; & s'ils la déſirent comme un moyen de ſuccès dans leurs importans travaux, ils la réclament auſſi comme la plus douce récompenſe de leur zèle dans des fonctions pénibles, puiſqu'ils ne croiront jamais les avoir aſſez bien remplies.

LA ROCHEFOUCAULD, Préſident,

BLONDEL, Secrétaire.

Paris, 2 *Mars* 1791.

De l'Imprimerie du Département.